



La politique du streaming, envers et contre tous ! La direction s'emmêle les pinceaux

Comment augmenter son niveau de production quand on vous annonce 2,4 ETP en moins ?

La direction de l'antenne de Nantes vous propose "sa solution" pleine d'ambition : il suffit d'improviser, en remaniant les fiches de postes. Ainsi, un JRI peut faire le travail d'un OPV, un intermittent peut cumuler deux postes en un et un responsable de centre peut assurer le maquillage.

Ce dernier fait est survenu le mardi 16 juin, après une série inédite de PAE numériques pour l'antenne des Pays de la Loire.

En à peine un mois, plus de 5 "PAEN" (Prise d'Antenne Exceptionnelle Numérique) ont vu le jour. La montée du Mans en L1, la descente aux enfers du FC Nantes, la parade des pilotes, le départ de la Vendée Arctique, et enfin, l'arrivée de la "Vendée Arctique et l'hommage à Charlie Dalin".

Toutes ont pour point commun un manque d'anticipation, un manque de préparation et un manque de communication. Mais cette dernière PAEN a été celle de trop, révélant les dysfonctionnements organisationnels au sein de la direction.

L'annonce du décès de Charlie Dalin, cinq jours auparavant, et l'hommage que veut lui rendre la direction de la course "Vendée Arctique" lors de l'arrivée motivent la décision d'organiser une PAE numérique dans l'urgence.

Une décision risquée, la voile n'étant pas une science exacte. Annoncée pour le lundi, l'arrivée des vainqueurs a finalement lieu le mardi au petit matin. Pour toutes les raisons détaillées plus haut, l'organisation est plus que chaotique : tout le week-end et le lundi, les salarié·es ont reçu ordres et contre-ordres, tentant de s'organiser dans leur vie privée. Pour celles et ceux qui ont eu la chance d'être contacté·es. Le lundi soir, la décision est enfin prise de faire la PAEN le mardi matin, à 7h30.

Les technicien·nes de l'antenne, qui s'étaient organisé·es pour le lundi matin, ne sont pas disponibles pour une prise de service à l'aube le lendemain. Un réalisateur, ainsi qu'un technicien vidéo intermittent sont appelés en urgence. Ce dernier n'a jamais travaillé au BRI de Nantes. Par chance, il connaît le mélangeur vidéo et accepte d'assurer à la fois les trucages et le poste au serveur. Une autre intermittente vidéo a dû gérer à la fois les échanges et les directs depuis les Sables-d'Olonne, mais aussi la prise d'antenne au point de diffusion - travail qui revient normalement à un cadre de régie ou à un chef d'équipement. On lui explique la

veille au soir le fonctionnement du Terradeck ! Le scripte prévu sur la PAE a cumulé PAE, JT midi, CSPI et titres, alors qu'aucun autre scripte titulaire n'a été contacté afin de connaître leur disponibilité.

Cerise sur le gâteau, le responsable de centre technique, ayant oublié de prévenir les maquilleuses, s'improvise maquilleur le matin même !

De quel droit un responsable de centre technique se permet-il de pratiquer des métiers qui ne sont pas les siens ? Peut-on parler de maladresse alors que la direction du réseau pratique déjà le dumping social pour ce métier, faisant appel à un sous-traitant aux pratiques douteuses pour reprendre les contrats partout dans les antennes ? Son devoir est de respecter les salarié·es, les accords d'entreprise et les métiers. S'il ne le comprend pas, l'inspection du travail et la justice pourront se charger de le lui rappeler.

Pendant ce temps... Tout va bien pour la direction : la PAE a fonctionné.
Mais à quel prix ?

Si une PAE n'est pas possible car les conditions techniques et humaines ne sont pas réunies, il faut savoir y renoncer.

Alors que les salarié·es savent tous que les effectifs vont continuer à décroître au rythme des coupes budgétaires imposées par l'État, à l'heure du déploiement d'Overdrive dont l'objectif est de supprimer des emplois de technicien·nes, à l'heure où les maquilleuses sont sur la sellette, nous ne participerons pas à la casse organisée !

Nous ne laisserons pas notre outil de travail servir à produire des contenus dégradés, avec une organisation qui met en jeu la santé des salarié·es.
Nous sommes des professionnel.les et nous revendiquons **le respect** de nos métiers, de notre public, et des critères de qualité dont nous sommes garants.

Nous demandons à la direction d'antenne des Pays de la Loire la mise en place d'une instance de proximité extraordinaire, avec un·e représentant·e de la direction du réseau et la présence de délégués syndicaux centraux pour analyser ensemble les dysfonctionnements constatés lors des récentes PAE numériques pour éviter que cela ne se reproduise.

Nantes, le 23 juin 2026